

La prévention, c'est quoi ?

Objectifs

Il s'agit d'une session d'initiation à la prévention adaptée au secteur des services automobiles.

À la fin de la session, les participants auront vu :

- qu'il y a des obligations légales pour faire de la prévention ;
- que la prévention est aussi et surtout une question de bon sens ;
- qu'on peut prévenir les risques d'accidents du travail ;

En outre, ils connaîtront les rudiments de la prévention.

Plan de la session

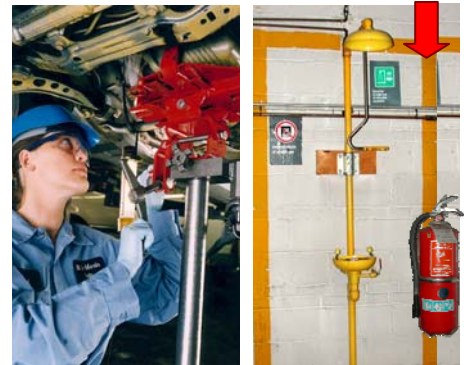
- **Pourquoi agir en prévention**
 - Quelques statistiques et cas d'accidents
 - Les impacts d'un accident du travail : pour les travailleurs • pour l'employeur
 - Les obligations légales
- **Les façons de faire de la prévention**
 - Agir sur les composantes du travail :
 - Identifier les risques
 - Éliminer les risques
 - Les contrôler
 - La protection individuelle
 - L'inspection, la vérification et l'entretien préventif
- **Comment agir ?**
 - La formation et l'information
 - Le comité de santé et de sécurité

Besoins matériels

- Salle de formation adéquate :
 - chaise et table pour tous les participants
 - écran ou mur pâle dégagé et prises de courant pour projection audiovisuelle (le formateur fournit l'ordinateur et le projecteur)

Autres sessions, documents...

- Session de formation connexe pour les membres d'un comité de santé et de sécurité : [Le comité de santé et de sécurité efficace](#)
- Autre session pour introduire la prévention à une nouvelle clientèle : [La prévention multirisque](#)
- Fiche technique : [Pour un comité de santé et de sécurité efficace](#)



Durée de la session : 1,0 h

Niveau

- Conférence : sensibilisation
- Formation de base
connaissances à la portée de tous
- Session organisationnelle
gestion de la santé et de la sécurité
- Session « expert » : spécialisée

Obligation légale ?

- Oui
- Non

Secteur d'activités

- Carrosserie
- Mécanique
- Mécanique de véhicules lourds
- Entreposage
- Vente et distribution de pièces

Clientèle

- Employeurs – propriétaires, gestionnaires, directeurs de service...
- Travailleurs – tous
- Personnes clés en prévention
membres du comité de santé et de sécurité
gestionnaires en santé et en sécurité
représentants à la prévention
autres personnes en prévention